

COMMUNIQUÉ

Travaux rue Pierre Curie

Du 31 août au 27 septembre 2026 (Durée prévisionnelle)

À compter du 31 août 2026, des travaux de réhabilitation du réseau d'eau de source seront engagés rue Pierre Curie.

Nous tenons tout d'abord à vous assurer que ce projet n'est pas le fruit du hasard. Il s'agit d'une intervention indispensable que nous suivons avec attention depuis longtemps. La vétusté du réseau et la présence de calcite causent des débordements sur la chaussée et des affaissements de voirie qui ne peuvent plus être ignorés. Il est de notre responsabilité d'élus d'agir aujourd'hui pour garantir la sécurité de tous et la pérennité de notre infrastructure commune.

Nous avons pleinement conscience des désagréments occasionnés au quotidien. Notre objectif est de limiter au maximum l'impact de ce chantier tout en menant à bien cette rénovation nécessaire. Afin d'assurer la continuité des accès et des services durant la période de fermeture (de 8 h 00 à 17 h 00 en semaine), les dispositions suivantes sont mises en place :

Accès riverains et circulation : les riverains pourront circuler pour entrer et sortir de chez eux. Pour ne pas gêner l'avancement du chantier, les habitants situés au-dessus de la zone de travaux (côté haut) devront obligatoirement accéder par le haut de la rue, et ceux situés en dessous (côté bas) par le bas.

Accès à la mini-crèche : l'accès à la crèche est entièrement préservé. Il s'effectuera obligatoirement par le haut de la rue Pierre Curie, avec obligation de stationner son véhicule sur le parking situé en haut de la rue.

Transports en commun : Île-de-France Mobilités assurera ses trajets via une déviation par la rue des Tilleuls. Tous les arrêts de bus sont maintenus et desservis à l'identique.

Ramassage des déchets : la collecte assurée par la Sotrema est maintenue. Le passage des camions est programmé avant la fermeture de la rue à 8 h 00.

Bus communaux et scolaires : les circuits et horaires habituels sont maintenus.

Services de secours : les véhicules de secours pourront intervenir à tout moment sans interruption.

Stationnement au cimetière : les 10 premières places de stationnement seront réservées à la base-vie et au stockage des matériaux.

Nous restons à votre écoute pour toute situation particulière (livraisons, transports médicaux) via les contacts figurant sur la lettre d'information jointe.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre civisme pour le bon déroulement de ces aménagements indispensables à la qualité de notre cadre de vie.